## LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

## LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE UNIVERSITE PARIS SACLAY

## LE MINISTERE DES ARMEES - LE DIRECTEUR CENTRAL DU SERVICE DE SANTE DES ARMEES

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le Code de la recherche ;

Vu le décret du 1er février 2023 portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2024-51 portant création de l'unité mixte ad hoc UA15 et nommant Monsieur Georges LUTFALLA directeur ;

Vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée CSS 3 dans sa séance du 20 au 24 mai 2019 ;

Vu l'avis émis par le conseil scientifique de l'Inserm dans sa séance du 1er au 5 juillet 2019 ;

Vu la décision Inserm n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision Inserm n° 2015-45 créant l'Unité Mixte de Recherche Inserm U 1197 ;

Vu la décision Inserm n° 2020-65 portant prolongation l'Unité Mixte de Recherche Inserm U 1197 ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire du 1er février 2024 ;

Vu l'avis émis par le conseil scientifique de l'Inserm dans sa séance du 29 avril 2024 ;

## **DECIDENT:**

**Article 1**: Monsieur Julien GIRON-MICHEL est nommé de directeur de l'unité mixte de recherche U 1197 intitulée "Interactions cellules souches-niches : physiologie, tumeurs et réparation tissulaire", jusqu'au 31 décembre 2024.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 25 avril 2024.

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE UNIVERSITE PARIS SACLAY
LE MINISTERE DES ARMEES - LE DIRECTEUR CENTRAL DU SERVICE DE SANTE DES ARMEES